

Description

L'employé ou l'employée de remontées mécaniques sont en contact avec les clients d'une exploitation de remontées mécaniques (funiculaire, télésiège, téléphérique, télécabine, télésiège). Ils assurent le service aux caisses (procédures administratives, vente de titres de transport), informent les touristes, conduisent les installations de transport à câbles et aident aux travaux de maintenance.

Leurs principales activités consistent à :

Administration et suivi de la clientèle

- assurer le service aux caisses ou au guichet (vente d'abonnements et billets, informations, etc.);
- répondre au guichet, par téléphone ou par e-mail aux questions courantes portant sur l'infrastructure, les prestations, les tarifs de l'entreprise ou encore les curiosités touristiques de la région;
- s'acquitter des tâches administratives (correspondance commerciale, paiements, opérations de caisse, échange de données, offres, commandes, etc.);
- utiliser différents documents, les classer et les transmettre aux services compétents;

Exploitation des installations de transport

- accueillir les clients, les aider à monter et descendre des installations ou distribuer les archets;
- aider à charger et décharger des marchandises, des bagages, des skis, des snowboards, des luges, etc.;
- faire fonctionner les différentes installations de remontées mécaniques; conduire et diriger les véhicules;
- surveiller le bon fonctionnement mécanique et électrique des installations (éclairage, câbles, machines, équipements de mesure, de traction et de remorquage, commandes, dispositifs de sécurité et de protection);
- interrompre ou mettre hors service l'exploitation en cas de danger;
- prendre connaissance des cartes et données météorologiques et des bulletins d'avalanches, les interpréter afin d'évaluer les dangers potentiels;
- appliquer les principes de base relatifs à la sécurité au travail, à la lutte anti-incendie ainsi qu'à la protection de la santé et de l'environnement;
- vérifier le bon état des moyens de secours et participer à des sauvetages;

Entretien

- nettoyer et entretenir les lieux ouverts au public et les locaux d'exploitation;
- aider aux travaux manuels (réparations simples, remise en état des installations, contrôle des équipements, travaux de maintenance des différents systèmes de remontées).

Environnement de travail

Les employés de remontées mécaniques travaillent sous les ordres d'un responsable technique dans des stations de sports d'hiver ou de montagne ouvertes à la saison (été et/ou hiver). Leurs horaires sont réguliers, de jour, et peuvent être soutenus durant les fins de semaine et les congés scolaires. Les employés de remontées mécaniques travaillent souvent à l'extérieur et par tous les temps.

Formation

La formation d'employé ou d'employée de remontées mécaniques s'acquiert par apprentissage.

Lieux

- formation pratique (4 jours par semaine) dans une entreprise de la branche des remontées mécaniques;
- formation théorique (1 jour par semaine) dans une classe intercantonale romande à Sion;
- cours interentreprises (30 jours sur 2 ans).

Durée

- 2 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'employé ou d'employée de remontées mécaniques.

Contenu

Branches théoriques (sur 2 ans)	Leçons
Encadrement de la clientèle	80
Exploitation normale de l'installation	140
Action lors de dérangements	60
Maintenance de l'installation	120
Culture générale	240
Gymnastique et sport	80
Total	720

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Sens de l'accueil
- Habileté manuelle
- Sens technique
- Résistance physique
- Résistance aux variations de température

Perspectives professionnelles

L'employé ou l'employée de remontées mécaniques travaillent durant les saisons touristiques d'hiver et/ou d'été dans des stations de sports d'hiver et de montagne.

3 AFP (VS) ont été délivrées en Suisse romande en 2020.

Perfectionnement

Les employés de remontées mécaniques peuvent envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC) de mécatronicien-ne de remontées mécaniques.

Un CFC est nécessaire pour accéder à la maturité professionnelle, et est généralement exigé pour suivre une formation supérieure (p. ex. brevet fédéral).

Ils peuvent aussi suivre divers cours de perfectionnement organisés par Remontées mécaniques suisses (RMS).

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Assistant du commerce de détail AFP/Assistante du commerce de détail AFP
- Assistant en maintenance d'automobiles AFP/Assistante en maintenance d'automobiles AFP
- Mécanicien d'appareils à moteur CFC/Mécanicienne d'appareils à moteur CFC
- Mécanicien en machines agricoles CFC/Mécanicienne en machines agricoles CFC
- Mécatronicien de remontées mécaniques CFC/Mécatronicienne de remontées mécaniques CFC
- Monteur-automaticien CFC/Monteuse-automaticienne CFC

Adresses

Ecole professionnelle technique et des métiers (EPTM)
Ch. St-Hubert 2
1950 Sion
Tél.: 027 606 45 30
<http://www.eptm.ch>

Remontées mécaniques suisses (RMS)
Centre de formation RMS
Zeughausstrasse 19
3860 Meiringen
Tél.: 033 972 40 00
<http://www.cableways.org>